CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E136906 **VALABLE JUSQU'AU** 15/10/2024

ÉDITÉ LE **20/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2010
Forme juridique : SASU
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : **301 340 584** **07181**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58 763 113

Assurance Responsabilité Civile :
AXA CSA 58 763 113

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/05/2022

Raison sociale : **ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)**

8- 10 ALLEE DE MAITRE ZACHARIUS
80440 GLISY

Téléphone : 03 22 46 48 00 **Fax :** 03 22 91 28 32
Portable :

Site Internet : agence.engie-homeservices.fr
E-mail : chloe.lefebvre@engie.com

Responsabilité légale :
ROCHETTE JEROME CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/11/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/08/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	16/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/11/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.